

Cayenne, le 27 juin 2017

*Destinataires in fine*

**Objet** : Relevé de conclusions du 2<sup>e</sup> comité régional de programmation des référentiels géographiques et forestiers de Cayenne du 19 janvier 2017.

**Rédacteurs :**

- Véronique Gaydu, responsable pôle Outre-mer
- Véronique Pereira, responsable IGN Conseil
- Yves-Marie Renaud, adjoint au SGAR

## Sommaire

I.	INTRODUCTION DE L'ADJOINT AU SGAR	2
II.	PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTENARIALE	3
III.	FONCTIONNEMENT DES COMITÉS RÉGIONAUX ET DU COMITÉ NATIONAL DE PROGRAMMATION DES RÉFÉRENTIELS GÉOGRAPHIQUES ET FORESTIERS	3
IV.	BILAN ET RÉALISATIONS DANS LES DOM	3
A.	Bilan et réalisations en Guyane	4
V.	PRÉ-PROGRAMME DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNÉE 2017	5
A.	Prises de vues aériennes ou satellitaires et orthophotographies	5
B.	BD TOPO® et BD ADRESSE®	6
C.	BD Parcellaire / Représentation Parcellaire Cadastre Unique	6
D.	Altimétrie	7
E.	Cartographie	7
F.	Géodésie	8
G.	Occupation du sol à grande échelle	8
H.	Couverture forestière	8
VI.	POINTS DIVERS	8
VII.	CONCLUSION	9

## I. INTRODUCTION DU REPRESENTANT DU PREFET

---

YVES-MARIE RENAUD, ADJOINT AU SGAR

Monsieur Renaud ouvre la séance au nom de monsieur le préfet de la Guyane. Il remercie les nombreux participants présents, ce qui souligne l'intérêt de ce comité autour de l'offre de l'IGN.

L'information géographique est devenue un outil incontournable dans la gestion des territoires et plus particulièrement en Guyane, pour lequel le concours de l'IGN est important. Nous devons aujourd'hui nous inscrire dans un cadre commun de travail ; il est marqué par la volonté de la collectivité territoriale de Guyane de construire en commun le Schéma Territorial de l'Information Géographique, le STIGG.

La DEAL et la CTG ont travaillé de concert sur le STIGG. Le schéma est aujourd'hui achevé et doit permettre de prioriser le développement des référentiels géographiques. Il a été réalisé grâce à un travail de recensement des besoins de part et d'autres, il doit permettre de mutualiser les coûts et les actions.

En Guyane, les besoins sont encore très importants et il reste encore beaucoup à faire. Le département évolue très vite avec une population en pleine croissance démographique.... Les missions Harpie, la gestion du territoire du parc amazonien : la Guyane est un territoire que l'on ne pénètre pas facilement et qui nécessite une cartographie adaptée.

Nous devons répondre à des besoins particuliers qui ne se rencontrent pas ailleurs dans les autres régions. Au-delà des technologies classiques comme les prises de vue aériennes, nous devons trouver des solutions adaptées comme le satellitaire

L'IGN a longtemps été absent, mais des efforts importants ont été réalisés depuis le premier comité en 2014 pour répondre aux attentes des acteurs locaux. Il nous faut être aujourd'hui vigilant sur la durée et l'adaptation des produits à nos besoins.

Ce comité doit nous permettre d'établir la feuille de route pour continuer à avancer ensemble.

ISABELLE PATIENT, CONSEILLERE REGIONALE A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE LA GUYANE

Mme Isabelle Patient, élue régionale, qui devait être présente est excusée, retenue par une contrainte de dernière minute.

LAURENT LABARTHE, RESPONSABLE DU DEPARTEMENT PLANIFICATION A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE LA GUYANE

La DEAL et la CTG ont travaillé conjointement sur le Schéma Territorial de l'Information Géographique de la Guyane ainsi que sur la définition des besoins locaux.

L'objectif de ce travail est la mutualisation des coûts afin de ne pas reproduire les mêmes données.

M. Labarthe remercie l'IGN pour sa présence ; Il souligne que c'est un acteur avec lequel il faut travailler sur les données géographiques.

Il rajoute que les partenaires vont apporter une attention particulière sur les productions et les mises à jour à venir de l'IGN.

## II. PRESENTATION DE LA DEMARCHE PARTENARIALE

---

VERONIQUE GAYDU, RESPONSABLE IGN OUTRE-MER

Opérateur référent de l'État pour l'information géographique et forestière, l'IGN produit les données nécessaires à la conduite des politiques publiques, et intervient en appui pour contribuer à l'analyse des territoires.

Pour répondre aux nouveaux enjeux et à un contexte en très forte évolution, l'IGN s'engage dans la mise en place d'une concertation étroite avec les acteurs locaux pour adapter sa production en fonction des usages et des besoins, et mettre en place de nouveaux services d'analyse du territoire et de diffusion de données.

L'objectif est une meilleure prise en compte des besoins locaux en travaillant dans un cadre partenarial et en mutualisant les investissements publics.

En outre, l'IGN a organisé des ateliers thématiques afin d'approfondir les sujets relatifs à l'information géographique, objets des points présentés lors du comité régional de programmation.

## III. FONCTIONNEMENT DES COMITES REGIONAUX ET DU COMITE NATIONAL DE PROGRAMMATION DES REFERENTIELS GEOGRAPHIQUES ET FORESTIERS

---

VERONIQUE GAYDU, RESPONSABLE IGN OUTRE-MER

Les comités régionaux de programmation sont organisés de préférence pendant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année civile pour permettre une phase d'analyse des besoins et de régulation avant la réunion du comité national et la publication du programme définitif en fin d'année ou au début de l'année suivante.

Le comité régional de programmation vise à se réunir tous les deux ans sous la présidence du Secrétaire général aux affaires régionales.

Le programme régional aura une dimension pluriannuelle pour tenir compte des calendriers budgétaires.

## IV. BILAN ET REALISATIONS DANS LES DOM

---

VERONIQUE GAYDU, RESPONSABLE IGN OUTRE-MER

Un bilan des réalisations a été présenté territoire par territoire depuis la mise en place des comités régionaux de programmation en 2013.

Des conventions ont été signées : convention de partenariat sans échange financier (convention majec), conventions de prestations basées sur des productions locales et une assistance à maîtrise d'ouvrage IGN avec intégration des données produites dans les référentiels de l'IGN (BD Ortho, MNT).

Des partenariats de production tels que l'Occupation du Sol à Grande Echelle ont été actés et validés sur certains territoires.

Des prestations de formation (formation QGis) et des prestations d'expertise (Appel d'offres) ont également été réalisées.

Les partenaires privilégiés de l'IGN pour la mise en place de ces partenariats sont les services déconcentrés de l'Etat (DEAL, DAAF), les établissements publics ainsi que les collectivités.

En marge de ces réalisations, un marché de production de prises de vues aériennes sur l'ensemble des DROM a été lancé par l'IGN en 2015, permettant la concrétisation de partenariats avec un apport financier local, pour la production d'ortho HR.

## A. Bilan et réalisations en Guyane

Le bilan de la Guyane est basé sur le relevé de conclusions issu du 1<sup>er</sup> comité régional de programmation de 2014 :

- Trois conventions pour la production de données Lidar (Cayenne, Saint-Laurent du Maroni, Kourou) ont été signées entre l'IGN et la DEAL ou l'EPAG. L'IGN apportant une assistance à maîtrise d'ouvrage sur ces chantiers.
- Les conventions de partenariat MAJEC avec les services d'état (pilote par la DEAL) et les collectivités locales (porté par la Région) qui ont été soumis par l'IGN n'ont pas eu de suites et sont en attente d'un retour local.
- Un partenariat d'intégration des données produites par la Région en 2015 sur la CACL est également en attente d'un retour local. Ce partenariat est basé sur un échange de données sans échange financier entre la Région et l'IGN.
- L'IGN dans le cadre du marché d'acquisition produira une BD ortho 50 cm sur 2 millésimes et non sur un millésime unique tel que souhaité par les partenaires locaux
- La mission d'enrichissement du réseau géodésique annoncée lors du 1<sup>er</sup> CRP s'est réalisée en 2015 par 2 missions comptant 6 agents chacune sur le terrain.

## V. PRE-PROGRAMME DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2017

VERONIQUE PEREIRA, RESPONSABLE IGN CONSEIL

### A. Prises de vues aériennes ou satellitaires et orthophotographies

#### • Prises de vue satellitaires PLEIADE

En dehors de partenariats passés avec les acteurs régionaux, le principe de production de l'orthophotographie se faisait sur une base de 3 à 6 ans à une résolution socle de 50 cm avec les satellites Pléïades et Worldview.

L'acquisition sur la Guyane a été réalisée entre 2011-2015.

#### Prises de vue aériennes :

Suite au marché de production de PVA sur les DROM lancé par l'IGN en 2015, 3 lots couvrant le « fer à cheval » ont été notifiés pour la production de prises de vues aériennes dans le cadre de la livraison de la prochaine BD Ortho.

Les acquisitions des prises de vues aériennes du lot 6 ont été faites en 2016. Les 2 autres lots sont programmés en 2017.

La disponibilité de l'orthophotographie pour le lot 6 est prévue fin 2017.

*L'IGN propose une livraison intermédiaire avant la livraison finale afin de satisfaire le besoin d'une livraison rapide, sans conditionner l'intégralité de la livraison aux zones non encore traitées (Lot 6 St Elie)*

*Cette proposition a été validée localement.*

*La période de livraison resterait à l'identique à savoir courant septembre 2017.*

*DAAF : Nous nous réjouissons de revenir sur une prise de vue aérienne. Quelle sera la fréquence de mise à jour ?*

*IGN : Nous n'avons pas la fréquence de renouvellement sur la Guyane. Normalement, cette période est comprise entre 3 à 6 ans sur la PVA.*

*DAAF : Qu'en est-il pour une mise à jour intermédiaire ?*

*IGN : Il faut se rapprocher de la station SEAS pour voir ce qu'il en est avec les satellites. Une réflexion est en cours sur les modalités de collaboration.*

**CTG** : Nous avons des besoins d'études qui nécessitent de disposer d'images annuellement avec les normes IGN.

**AUDEG** : Un millésime unique était demandé.

**IGN** : L'IGN n'a pas pu répondre sur la notion de millésime unique car cela pose des contraintes financières et techniques. La Guyane n'est pas la seule région à rencontrer cette difficulté ; la plupart des nouvelles régions issues de la fusion récente sont dans le même cas. La région Normandie n'a également pas pu être couverte en une année. . Il apparaît par ailleurs de plus en plus difficile de répondre à cette demande de millésime unique en raison du découpage des régions qui sont plus vastes à couvrir.

**DEAL** : Il faudrait que l'IGN nous aide à trouver une solution pour répondre à nos besoins compte tenu de ces contraintes.

**SGAR Adjoint** : Il faudrait étudier les secteurs/zones à couvrir et établir un dialogue pour résoudre cette problématique d'étalement de la prise de vue.

**AUDEG** : Il y a eu un défaut de communication sur les livraisons des images satellites ; la mise à disposition a été défectueuse.

**IGN** : Un accord entre la DEAL et l'IGN avait été établi sur la base d'une livraison des images à la DEAL qui devait en assurer le relais.

En ce qui concerne la communication sur les PVA, l'IGN a effectué une présentation sur place en septembre 2015, il y a eu quelques visio ainsi qu'un travail avec la DEAL à Saint-Mandé sur l'emprise retenue.

**SGAR adjoint** : une fluidité de l'information entre l'IGN et les partenaires locaux est nécessaire, et ce dans les deux sens. Il faut que ce soit aussi le cas au niveau local en mettant en place des réunions plus régulières et plus formelles.

- **Prises de vue satellitaires SPOT**

Une couverture satellitaire SPOT 6 de 2015 a été produite sur l'ensemble du territoire de Cayenne. Elle est disponible sur le Geoportail (quelques zones sont manquantes).

**AUDEG** : D'autres productions sont-elles prévues ?

**IGN** : Il n'est pas prévu de faire une couverture SPOT sur les 3 années à venir à ce jour. Ce point serait peut-être à étudier dans le cadre de SEAS phase III.

**DEAL** : En 2008, la couverture des espaces frontaliers (prise en charge par la Défense) avait été effectuée.

Nous souhaiterions avoir ces espaces dans les prochaines productions.

**IGN** : L'IGN a des missions sur le territoire national. Il est parfois difficile de couvrir d'autres territoires. Cela est soumis à des contraintes réglementaires.

**SGAR adjoint** : Il est souhaitable que ce besoin soit pris en compte dans les prochaines productions.

## **B. BD TOPO® et BD ADRESSE®**

La BD TOPO® et La BD ADRESSE® seront améliorées par des investigations sur le terrain et les partenariats de remontées d'informations à venir.

La prochaine livraison est prévue en avril 2017.

A ce jour :

- ⇒ Intégration du travail de nettoyage des FAG
- ⇒ La restitution du bâti et du routier sera effectuée après la production de l'ortho

L'ONF et l'AUDEG proposent de mettre à disposition de la collectrice IGN leurs données respectives.

**Office de l'Eau** : Sur quelles données la mise à jour est-elle basée ?

**IGN** : La mise à jour se fait sur les données aériennes (trop tôt en ce qui concerne la future PVA) et sur les données produites par l'EPAG. L'IGN va faire le point en interne sur la restitution de ces données.

**DEAL** : Il y a un besoin important sur la mise à jour des thèmes bâti et voirie (réseau routier)

**AUDEG** : Est que cette restitution est faisable sur d'autres données ?

**IGN** : Oui, la restitution est possible sur d'autres données. Elle se fait sur les images orientées et non sur l'ortho. Pour cela, l'IGN doit disposer d'une convention lui permettant d'utiliser la donnée ; un problème de droits se pose d'où la nécessité de conventionner.

## C. BD Parcellaire / Représentation Parcellaire Cadastre Unique

La BD Parcellaire® a été produite en 2015.

La production de la RPCU a été stoppée en raison de mesures terrain qui ont mis en évidence des déformations.

Un séminaire technique DGFIP/IGN est en cours afin de définir un nouveau calendrier.

**DEAL** : Le territoire a entièrement été livré en PCI vecteur dans le cadre de la convention multipartenariale de 2008 avec la direction générale des impôts. Les partenaires bénéficient d'une mise à jour semestrielle.

**IGN** : L'IGN déplore l'absence de la DGFIP car c'est elle qui arbitre pour la priorisation quel que soit le territoire.

**AUDEG** : La RPCU sera-t-elle le seul référentiel cadastral ?

**IGN** : Oui. C'est l'objectif de sa mise en place

**DEAL** : La mise en place de l'Opération d'Intérêt National nécessitera de consolider et mettre à jour les données foncières et c'est une opportunité pour moderniser le cadastre. Des crédits d'études seront mis à disposition. Le SGAR adjoint précise que cela reste à définir dans la gouvernance qui sera mis en place pour l'OIN.

## D. Altimétrie

La réalisation d'un produit de type Litto3D sur la partie mer est difficilement envisageable au regard de la turbidité de l'eau.

Sur la partie altimétrique des travaux de définition des zones à acquérir est en cours. L'arbitrage se fera par la DGPR.

**SGAR** : Quels sont les besoins locaux ?

**DEAL** : Les besoins sont satisfaits sur l'axe Kourou/Cayenne.

Il y a une réflexion sur le Maroni et l'ouest littoral. Un travail est en cours avec l'IGN sur la programmation sectorielle.

**BRGM** : Nous avons un besoin de bathymétrie fine. Est-ce qu'une production sur la bathymétrie pour une corrélation terre/mer est envisagée ?

**IGN** : C'est le SHOM qui s'occupe de la partie bathymétrique. Il faut se rapprocher d'eux fin de savoir si une programmation est prévue à leur niveau.

**PAG** : Le SRTM est utilisé pour les courbes de niveau de la cartographie or il est de mauvaise qualité et souvent au-dessus de la canopée.

**IGN** : Effectivement, le SRTM n'est pas de bonne qualité. Des tests sont en cours afin de rabaisser les hauteurs au sol pour améliorer les prochaines productions cartographiques.

**EPAG** : Les productions réalisées hors convention sont-elles intégrées ? Des données de l'EPAG seront disponibles prochainement sur Iracoubo

**IGN** : Non. Nous avons besoin de mettre en place des conventions pour les intégrer.

**CTG** : Un projet de recherche est à l'étude avec le CESBIO (L. Polidori) pour tester un mixte de données lidar et RADAR afin de modéliser le rabaïssement de la canopée au sol.

**ONF** : L'ONF réalise des acquisitions sur les espaces forestiers. Des échanges de données sont possibles dans le cadre de la convention cadre IGN / ONF.

**AUDEG** : Des données sont disponibles sur la plateforme Géoguyane. L'IGN pourrait les intégrer.

## E. Cartographie

La première version du Scan Express, cartographie numérique au 1 : 25 000<sup>e</sup> mis à jour annuellement sur la base de la BD Topo, est disponible depuis 2015.

L'IGN a entrepris une réfection complète des cartes au 1/25 000 (type 2010) en 2015 pour une disponibilité en 2017.

**Le PAG** fait remarquer que le SCAN 50 est le produit le plus utilisé par les partenaires (ONF, FAG, PAG...) mais que les données contiennent des erreurs et qu'il faudrait les corriger.

Le représentant des FAG insiste sur les erreurs manifestes présentes dans ces cartes. C'est un handicap majeur qui représente un risque opérationnel. Les forces armées ont besoin d'une cartographie fiable et si possible actualisée.

**IGN** : A ce jour, nous ne pouvons pas apporter de réponse à cette problématique. Il faudrait voir si le SCAN Express 50 peut répondre aux besoins locaux.

L'IGN propose aux FAG de faire remonter ce besoin au niveau du Ministère de la Défense. Le SGAR adjoint préconise que ces besoins soient formalisés par écrit pour qu'ils soient mieux pris en compte.

**PAG** : Il faut aussi étudier la possibilité de travailler sur le format de cette donnée pour une meilleure diffusion.

**IGN** : Oui, cela est envisageable.

Le SCAN 500 a été mis à jour en 2014 mais n'est pas encore diffusé en Guyane.

**IGN** : La DEAL peut potentiellement récupérer la donnée via le ministère (à vérifier). Pour les autres partenaires (cad hors convention interministérielle), le SCAN est un produit payant sous licence.

Une demande de disposer d'un état des lieux des produits payants/ gratuits est formulée par la DEAL.

La demande est prise en compte par l'IGN.

## F. Géodésie

Des mesures géodésiques ont été réalisées en 2015 avec pour objectif une remise à niveau du référentiel gravimétrique et une amélioration du système géodésique.

D'importants moyens humains (6 agents pendant plus de 6 mois) et matériels ont été mis en œuvre.

Les liens qui permettent de trouver les résultats ont été communiqués dans le support de présentation qui sera mis à disposition par l'IGN.

Le BRGM indique qu'il est possible de monter un partenariat pour le suivi des points de l'observatoire de la dynamique côtière.

## **G. Occupation du sol à grande échelle**

Il n'y a pas d'OCS à grande échelle disponible en Guyane.

La programmation de la production s'effectue sur la base des partenariats réalisés entre l'IGN et les régions. La DEAL envisage de lancer une étude sur la nomenclature. Le projet est au stade de la réflexion avec un objectif de production qui peut se dessiner rapidement.

***AUDEG** : Cette étude peut-elle se faire via l'IGN dans le cadre de sa mission de service public ?*

***IGN** : Ce travail s'effectue principalement dans le cadre de prestations.*

***AUDEG** : Qu'en est-il de la mise à jour ?*

***DEAL** : La réflexion en cours porte justement sur une planification de mise à jour ou de retro planning. Elle pourrait se faire sur les prochains millésimes de la BD ortho avec des mises à jour intermédiaires éventuellement avec du satellitaire.*

*Le directeur adjoint de la DAAF espère vivement que l'on annoncera une nouvelle BD ortho au prochain CRP. Il souligne que la Guyane reste le département le plus en retard en matière de télédéclaration avec un risque important de contentieux en cas de contrôle de l'Europe. En l'absence de BD ortho, les services doivent trouver des solutions de substitution pour réaliser les saisies.*

*Pour pallier à l'absence de contrôle possible par image, l'ASP est obligé de réaliser des contrôles sur le terrain. Aujourd'hui en 2017, plus de 6000 demandes d'agriculteurs sont toujours instruites sur la base de l'ortho de 2005.*

## **H. Couverture forestière**

Il n'y a pas de BD Forêt, ni d'inventaire forestier en Guyane.

*Remarque : il y a une étude en cours « Carthaforum » sur les habitats forestiers. Le rapport final de l'étude est prévu en mars.*

*Le MAAF a par ailleurs commandé une étude des forêts ultramarines auprès de l'IGN. Le ministère a besoin de cette donnée dans le cadre du rapportage européen.*

*Cette étude faite par l'IGN et rendue au MAAF en janvier ne présage pas de la production de la donnée.*

*A l'issue de l'étude carthaforum, un tour de table au niveau ministériel sera fait pour prendre une décision.*

*Il est à noter que la couverture forestière est une donnée en entrée pour la production de l'OCS GE mais qu'elle n'est pas obligatoire en fonction de l'emprise du projet. Si l'emprise est le littoral, il n'y a pas nécessairement besoin de couverture forestière.*

*Ce point sera à définir au niveau local.*

## VI. POINTS DIVERS

---

- Géoportail de l'urbanisme

**AUDEG** : Une enquête a été faite par l'AUDEG montrant que l'échéance et la gestion technique ne sont pas maîtrisées par les collectivités.

- Espace loisirs

**Question** : Quels sont les modes de financement des portails IGN (Espace loisirs, GPU...)?

**IGN** : Le Géoportail de l'urbanisme est cofinancé par la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages) et l'IGN.

En ce qui concerne l'Espace Loisirs, son financement s'effectue par le biais d'abonnements.

Le géoportail est financé par l'IGN dans le cadre de sa mission de service public

- Recueils des besoins

**PAG** : Nous avons des besoins en données historiques. Comment peut-on en faire l'acquisition ?

**IGN** : En fonction des données concernées et plus précisément des dates des chantiers concernées, l'IGN étudie la faisabilité technique puis soumet une proposition financière.

**PAG** : Il souligne qu'il y a une communication locale à mettre en place. Il souhaite, par ailleurs, améliorer la communication avec l'IGN ; en effet, des données sont disponibles sur le territoire et les partenaires souhaitent les faire remonter à l'IGN.

**IGN** : Quelles propositions souhaitez-vous faire ?

**Participants** : Des visioconférences peuvent être mises en place afin d'échanger sur la base du STIGG.

Il serait envisageable d'avoir un collecteur en local pour conforter les échanges notamment en matière de données.

Pour ce faire, la CTG a évoqué la possibilité d'une prise en charge financière.

**IGN** : La proposition de visioconférences est réalisable.

Il est proposé aux partenaires de définir l'ordre du jour pour la mise en place de la prochaine visio.

**CTG** : La collectivité territoriale rappelle la nécessité d'avoir un collecteur IGN en Guyane.

## VII. CONCLUSION

---

Le représentant du Préfet conclut le 2<sup>e</sup> Comité Régional de Programmation en remerciant l'IGN pour ses présentations.

Il souligne que les interventions lors du comité correspondent bien aux préoccupations exprimées lors des réunions préparatoires.

Il insiste sur l'importance de la régularité des comités et valide la mise en place d'échanges intermédiaires via la mise en place de visioconférences.

L'information géographique est un véritable enjeu pour la Guyane et il y a des attentes fortes en la matière. Le territoire a ses particularités qui justifient des mises à jour régulières. Il faut limiter le décalage des réponses proposées par rapport aux besoins et il espère que les expressions de chacun seront entendues. Le dialogue est à poursuivre et enrichir dans les temps à venir.

L'IGN conclut en remerciant les personnes présentes pour leur présence et leur participation à ce second comité.

Liste des participants :

Organisme	Prénom	Nom	Fonction
ASP	Pauline	CUENIN	
AUDEG	Boris	RUELLE	
BRGM	François	LONGUEVILLE	
CTG	Bruna	GOUROUAYA-VANIER	
CTG	Jérôme	LEFOL	
DAAF	Franck	FOURES	
DAAF	Pierre	RELLA	
DEAL / PCE	Jeanne	DA-SILVEIRA	
DEAL / PCE	Sébastien	LINARES	
EPAG	Lucas	BOURBIER	
Gendarmerie	Alain	BARRATTIER	
GPM	Steven	CAROUPANAPOULLES	
IRD	Christophe	CHARRON	
OEG	Audrey	THONNEL	
ONF	Jean-Luc	SIBILLE	
PAG	Pierre	JOUBERT	
PAG	Pauline	PERBET	
Préfecture/SGAR	Yves-Marie	RENAUD	
Préfecture/SGAR	Julien	ROUQUET	
CTG	Laurent	LABARTHE	
DIECCTE	Michel-Henri	MATTERA	
FAG	Arnaud	LCL MENEZ	
ASP	Cécile	DUBOIS-COLI	
Ville de Cayenne	Eric	THEOLADE	
Ville de Cayenne	Laurie	GOURMELEN	
Ville de Cayenne	David	AFOUA DIT GEAY	
AUDEG	Juliette	GUIRADO	
DAC	Michelle	HAMBLIN	
IGN	Véronique	GAYDU	
IGN	Véronique	PEREIRA	
IGN	Agnès	TOULMONDE	

## Liste des destinataires :

- Le président de la collectivité territoriale de Guyane ;
- Les maires de Guyane ;
- Les présidents des établissements publics de coopération intercommunale ;
- Le président de l'association des maires de Guyane ;
- Les directeurs des services déconcentrés de l'État ;
- Le recteur d'académie ;
- Le directeur des finances publiques
- Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé
- Le général, commandant des forces armées en Guyane
- Le général, commandant de la gendarmerie en Guyane
- Le président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Guyane ;
- Le président de l'Office de l'Eau de Guyane ;
- Les présidents des assemblées consultatives de Guyane ;
- Les présidents des chambres consulaires ;
  - Chambre de Commerce et d'Industrie
  - Chambre d'Agriculture
- Le président de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane ;
- Le délégué régional de l'Agence de Service et de Paiement ;
- Le directeur du Centre de Ressources de Politique de la Ville de Guyane ;
- Les directeurs des établissements publics présents en Guyane ;
  - Établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane
  - Grand port maritime de la Guyane
  - CNES (Mission Guyane)
  - CIRAD
  - IRD
  - INRA
  - CNRS
  - BRGM
  - INRAP
  - ONF
  - INSEE
- Les représentants des organismes gestionnaires des espaces naturels protégés ;
  - Parc naturel régional de Guyane
  - Parc Amazonien de Guyane
  - Réserves naturelles de France
  - Conservatoire du littoral
  - Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Le président de l'Ordre des Géomètres Experts de Guyane ;
- Le président de l'université de la Guyane ;